

tenue sous la présidence de Monsieur Myara, assisté(e)
de Monsieur Facon et Monsieur Garcia, Conseillers
En présence de Monsieur Beyls, Rapporteur public
Madame Genovese, Greffier

14 heures 15

01)	DOSSIER N° 2205872	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire	Annulation des décisions du 9 décembre 2022 du maire de la commune de Nice et du ministre de l'intérieur, ordonnant de détruire des collages sur la vitrine de la librairie "Les Parleuses", de disposer d'un drap noir occultant et d'empêcher l'accès au public pendant plusieurs heures lors de la visite du ministre.	
Demandeur	Nom des parties SARL XAVIERE ET MARGUERITE Madame	Représentants des parties QUESTIAUX (Cour) QUESTIAUX (Cour)
Intervenant	SASU EDITIONS DU SEUIL "LE SEUIL" LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	Maître AMBLARD Bénédicte (Cour) AARPI ANDOTTE AVOCATS
Défendeur	MINISTÈRE DE L'INTERIEUR COMMUNE DE NICE PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOU-LACROIX-REY-VERNE (Cour) PREFET
02)	DOSSIER N° 2303792	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire	condamner l'Etat, le préfet des Alpes-Maritimes et le ministre de l'Intérieur à lui verser la somme 6 700 euros au titres des préjudices subis par le retrait et la destruction des collages disposés sur la vitrine de la librairie "Les Parleuses" et l'interdiction d'accès à cette librairie le 9 décembre 2022	
Demandeur	Nom des parties SARL XAVIERE ET MARGUERITE	Représentants des parties QUESTIAUX (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET

14 heures 15

03)	DOSSIER N° 2304207	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire	Condamner le Préfet des Alpes-Maritimes, le Ministre de l'Intérieur et l'Etat à verser à Mme réputationnel et présenter des excuses publiques au titre de réparation en nature	la somme de 10 000 euros au titre du préjudice moral et
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Madame	QUESTIAUX (Cour)
	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
04)	DOSSIER N° 2301429	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté de non-opposition du maire de la commune de Villeneuve-Loubet en date du 27 septembre 2022 relatif à la DP 006 161 22 C0086 de la SCI ALJOUDE concernant un terrain sis 14 allée de la Touraque, lieu-dit : Les Hauts de Vaugrenier, cadastré section BB 0042.	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	SDC DE LA RÉSIDENCE « LE FONTMERLE »	SCP BERARD & NICOLAS
	COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
	SCI ALJOUDE	AZAMDARLEY & ASSOCIES
05)	DOSSIER N° 2301520	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire	annuler l'arrêté DP 00616122C086 en date du 22 septembre 2022 portant non opposition à déclaration préalable de travaux relatif à la couverture d'une terrasse, de transformation du garage et de divers travaux extérieurs sur un terrain situé 14 allée de la Touraque	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Madame	SCP ASSUS-JUTTNER
	COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
	SCI ALJOUDE	AZAMDARLEY & ASSOCIES

14 heures 15

06) DOSSIER N° 2301308

RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire annuler la délibération n° 2022-78-6 -01 en date du 22 septembre 2022 portant approbation de la modification n°9 du plan local d'urbanisme de la commune de Biot et classant la parcelle cadastrale n°34 en élément paysager à préserver

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	LAPISARDI AVOCATS (Cour)
	Monsieur	LAPISARDI AVOCATS (Cour)
	Monsieur	LAPISARDI AVOCATS (Cour)
	Madame	LAPISARDI AVOCATS (Cour)
	Monsieur	LAPISARDI AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BIOT	SELAS FIDAL - BUREAU DE LYON

07) DOSSIER N° 2303029

RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire annuler l'arrêté PC 00612823C0006 en date du 25 avril 2023 portant refus d'autorisation pour la construction d'un pylone "faux-arbre" pour antennes relais sur un terrain situé 1185 route de la Colle à Saint-Paul-de-Vence

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS FREE MOBILE	PAMLAW - AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE ST-PAUL	LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Intervenant	SOCIETE GENERAL TRADING DES CINQ L	Maître PALOUX Louis-Jérôme (Cour)

14 heures 15

08)	DOSSIER N° 2500925	RAPPORTEUR: Monsieur Arthur Garcia
Titre de l'affaire	Annulation du PC 00606920E0113 du 12 juin 2021 accordant à la SCCV GRASSE 63 TASSIGNY l'autorisation de construire un immeuble collectif de 24 logements dont 8 sociaux sur un terrain situé 63 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Grasse	
Demandeur	Nom des parties Monsieur Monsieur Madame Madame Madame Monsieur	Représentants des parties Monsieur Monsieur Madame Madame Madame Monsieur
Défendeur	COMMUNE DE GRASSE SCCV GRASSE 63 TASSIGNY	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI CABINET SZEPETOWSKI
09)	DOSSIER N° 2405438	RAPPORTEUR: Monsieur Arthur Garcia
Titre de l'affaire	Annulation permis de construire n°00615023 S0022 délivré le 17 avril 2024 par le maire de la Turbie ensemble le rejet du recours gracieux du 13 août 2024 concernant la démolition et la construction de 12 logements dont 3 logements locatifs sociaux	
Demandeur	Nom des parties Monsieur Madame	Représentants des parties FAUCHEUR OLIVIER (Cour) FAUCHEUR OLIVIER (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LA TURBIE SAS SULLY IMMOBILIER MEDITERRANEE	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI LEGA-CITE

14 heures 15

10) DOSSIER N° 2504033

RAPPORTEUR: Monsieur Arthur Garcia

Titre de l'affaire Annulation permis de construire PC00615024S0027 délivré le 19 février 2025 et son rectificatif délivré le 7 mars 2025 par le maire de la Turbie ensemble le rejet implicite du recours gracieux du 3 avril 2025 concernant la démolition et la construction de 12 logements dont 4 logements locatifs sociaux - chemin de la Batterie 06320 La Turbie

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Madame

Défendeur COMMUNE DE LA TURBIE

SAS SULLY IMMOBILIER MEDITERRANEE

Représentants des parties

FAUCHEUR OLIVIER (Cour)

FAUCHEUR OLIVIER (Cour)

SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

LEGA-CITE

11) DOSSIER N° 2406747

RAPPORTEUR: Monsieur Arthur Garcia

Titre de l'affaire Annulation de la décision de refus PC 00615524V0017 en date du 28/10/24 concernant la construction d'un immeuble avec terrasses situé 115 avenue de la liberté 06 Golfe Juan - Vallauris

Nom des parties

Demandeur KAIROS IMMOBILIER

Défendeur COMMUNE DE VALLAURIS

Représentants des parties

CABINET SZEPETOWSKI

MAIRE

12) DOSSIER N° 2406748

RAPPORTEUR: Monsieur Arthur Garcia

Titre de l'affaire Annulation de la décision de refus PC 00615524V0017 en date du 28/10/24 concernant la construction d'un immeuble situé 115 av de la liberté 06 Golfe Juan-Vallauris

Nom des parties

Demandeur KAIROS IMMOBILIER

Défendeur COMMUNE DE VALLAURIS

Représentants des parties

CABINET SZEPETOWSKI

MAIRE

14 heures 15

13) DOSSIER N° 2501135

RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire Annulation de la décision de refus PC 006042C0006 en date du 3/10/24 portant sur la construction de 10 logements sis 485 route de Cagnes 06480 LA COLLE S LOUP

Demandeur Nom des parties

SARL RIVIERA RESIDENCES

Défendeur COMMUNE DE LA COLLE SUR LOUP

Représentants des parties

WW & ASSOCIES (Cour)

Maître FURIO-FRISCH Rose-Marie

Arrêté le 04/11/2025

Le président de la 4ème chambre

Alain -

Albert MYARA